

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### ADAPTATION DE L'IMPLANTATION DES CENTRES DE VACCINATION A PARIS

Paris, le 25 octobre 2021

Afin d'assurer une offre de vaccination de grande capacité et de proximité, 28 centres pérennes ont été ouverts à Paris depuis janvier dernier, complétés par une série de centres éphémères en des lieux variés. Grâce à la mobilisation des personnels soignants, des militaires de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris, des agents de la ville de Paris et des associations de sécurité civile, jusqu'à 150 000 injections par semaine ont pu être assurées au plus fort de la campagne en juillet.

Alors que 88% des Parisiens éligibles sont aujourd'hui complètement vaccinés, cette offre évolue et s'adapte aux enjeux actuels de la vaccination : l'administration de la dose de rappel pour les personnes qui y sont éligibles, et la nécessité de cibler finement les personnes demeurant à vacciner. Ces centres contribueront, avec les professionnels de santé volontaires, à des opérations de vaccination ciblées sur les personnes les plus âgées, en particulier les plus de 80 ans qui sont les plus vulnérables et dont le taux de vaccination doit encore progresser, et continueront d'effectuer des opérations d'aller-vers en direction des publics les moins vaccinés.

En outre, l'offre de vaccination s'appuie de façon toujours plus importante sur les professionnels de santé en ville, en complément des centres de vaccination : à ce jour, 32% des injections sont réalisées à leur niveau sur Paris. Ainsi, les Parisiens peuvent se tourner vers leur médecin traitant qui peut les vacciner ou les adresser vers une autre solution en ville, comme les pharmaciens dont une part croissante pratique la vaccination.

Il est rappelé que la vaccination du COVID peut être couplée à la vaccination anti-grippale et réalisée le même jour, permettant ainsi de limiter le risque de co-infection et le développement de formes graves.

Dans ce contexte, à compter du début du mois de novembre, le nombre des centres de vaccination sera réduit, en conservant une capacité vaccinale permettant de garantir un maillage de proximité de l'ensemble du territoire parisien, avec une couverture renforcée des arrondissements du nord-est parisien dans lesquels le taux de couverture vaccinale apparaît encore inférieur à la moyenne parisienne. Les centres qui sont maintenus seraient également en mesure d'augmenter leur capacité d'injections si nécessaire.

Ainsi, les 13 centres suivants poursuivront leur activité en novembre :

- Paris centre au 36 rue Mahler

- Paris 5<sup>e</sup> Mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement au 19 bis place du Panthéon
- Paris 6<sup>e</sup> Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement au 78 rue Bonaparte - place Saint Sulpice
- Paris 7<sup>e</sup> Maison des associations du 7<sup>e</sup> au 4 rue Amélie
- Paris 10<sup>e</sup> Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement au 72 rue du Faubourg Saint Martin
- Paris 13<sup>e</sup> Mairie du 13<sup>e</sup> arrondissement au 1 place d'Italie
- Paris 13<sup>e</sup> Caserne Masséna des sapeurs-pompiers de Paris au 13 boulevard Masséna
- Paris 15<sup>e</sup> Mairie du 15<sup>e</sup> arrondissement au 31 rue Péclet
- Paris 16<sup>e</sup> Mairie du 16<sup>e</sup> arrondissement au 71 avenue Henri Martin
- Paris 17<sup>e</sup> Mairie du 17<sup>e</sup> arrondissement au 16-20 rue des Batignolles
- Paris 18<sup>e</sup> Mairie du 18<sup>e</sup> arrondissement au 1 place Jules Joffrin
- Paris 19<sup>e</sup> Espace Pierre Girard au 7 rue Pierre Girard
- Paris 20<sup>e</sup> au 31-33 rue Villiers de l'Isle-Adam

Les modalités de prise de rendez-vous dans ces centres sont inchangées (sante.fr ou par téléphone au 08 00 00 91 10), et la plupart d'entre eux est accessible sans rendez-vous.

Si la situation sanitaire s'est considérablement améliorée depuis l'été, il convient que chacun reste prudent, en particulier sur le respect des gestes barrières, dans un contexte où le taux d'incidence reste significatif (85 cas pour 100 000 habitants) et où l'épidémie ne régresse plus depuis quelques jours à Paris. La vaccination de toutes les personnes éligibles est le levier le plus efficace pour assurer la sortie pérenne d'une crise sanitaire qui n'a déjà que trop pénalisé notre société et notre économie.

## **Contact presse**

### **Préfecture de Police**

Tél : 01 53 71 28 73

Mail : [ppcom@interieur.gouv.fr](mailto:ppcom@interieur.gouv.fr)

[www.prefecturedepolice.paris](http://www.prefecturedepolice.paris)